

# Décès d'une lycéenne à Pont-Audemer : un dossier sur la sécurité de la rue était déjà engagé par la mairie

Avant de commencer le conseil municipal du mardi 11 juin 2019, le maire de Pont-Audemer est revenu sur le décès de la jeune lycéenne. Après les nombreux commentaires, il souligne qu'un dossier sur la sécurité est déjà engagé.

Aurore COUÉ

PUBLIÉ LE 13/06/2019 À 04:58

MIS À JOUR LE 13/06/2019 À 04:58



Un dossier sur la sécurité de la rue était déjà engagé par la mairie. (Photo Paris-Normandie)

Avant de passer à l'ordre du jour du conseil municipal, **Michel Leroux** est revenu sur l'accident dans la rue des Déportés qui a coûté la vie à Lucie Vandermeersch, une lycéenne de 16 ans de l'établissement Jacques-Prévert - lire nos précédentes éditions. « *C'est une vie d'adolescente détruite en quelques secondes. Je pense à ses parents, à sa famille. C'est une cicatrice qui ne se refermera jamais*, a-t-il souligné. *Je pense aussi à la conductrice de la voiture qui a percuté la jeune fille et qui est dans une situation pénible.* »

## **Un dossier est engagé pour plus de sécurité**

Michel Leroux a également pointé les nombreux commentaires lus et entendus après le drame. « *J'ai été interpellé de façon parfois assez vulgaire sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas la vitesse qui est responsable de l'accident*

*d'après la gendarmerie et je lui fais confiance. Ça peut être l'absence de vigilance, précise-t-il. Il n'y a pas eu une réunion de quartier sans que la question de la vitesse sur la route ne soit évoquée par des concitoyens. La responsabilité et la vigilance collectives sont importantes, qu'on soit piéton ou conducteur. Il appartient aussi en tant qu'élu de prendre ses responsabilités. »*

Le maire annonce qu'il a eu le président de la Région, Hervé Morin au téléphone samedi, en tant que responsable des lycées. « *On a un dossier bien engagé pour apporter davantage de sécurité entre les deux établissements scolaires [lycées Prévert et Risle-Seine, Ndlr] qui représentent plus de 2 000 lycéens, pour mieux organiser les déplacements d'élèves ainsi que l'accès et le stationnement des bus. Ça fait partie d'un programme inscrit dans le contrat de territoire avec la Région. »* En attendant, il rappelle qu'il « *faut que le deuil se fasse. »*

La cérémonie religieuse a lieu aujourd'hui jeudi, à 14 h, en l'église de Bourg-Achard. Lucie Vandermeersch sera inhumée au cimetière d'Honguemare-Guenouville. Une marche blanche est organisée par des lycéens, demain vendredi, à 15 h, au départ du lycée Prévert.

**PN** Paris Normandie

**Pensez-vous que le résultat des élections européennes peut influencer les élections municipales, prévues au printemps 2020 ?**